

6.4. FINALE INTER REGIONALE U16
8 au 10 juillet au Golf de Tours Ardrée

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française **qualifiés par leur Ligue.**

Catégories d'âge :

U12 : nés en 2005 ou après
Benjamins : nés en 2003 et 2004
Minimes : nés en 2001 et 2002

Distance de jeu :

Voir recommandations § 3-6-4

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur (**pour toute personne sur le parcours**), cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

FORME DE JEU

Epreuve sur 3 jours : Stroke play / 54 trous / 18 trous par jour

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play off en trou par trou sera organisé.

Le quota de places attribué pour chaque catégorie est le suivant :

U12 GARCONS	U12 FILLES	BENJAMINS	BENJAMINES	MINIMES GARCONS	MINIMES FILLES
7	10	7	5	4	3